

5 juin 2014, Etats-généraux des Nouvelles ruralités, Nevers.

Intervention d'Irène Félix,
Vice-Présidente du Conseil général du Cher,
Secrétaire générale de la Fédération Nationale des élus socialistes et républicains.

Monsieur le Ministre, cher André Vallini,

Vous venez de nous présenter le projet de réforme territoriale du gouvernement. Je vous remercie d'être venu le faire, ici, à Nevers, à l'occasion de ce colloque.

Nous ne pensons pas, ici, que rien ne doit changer dans l'organisation territoriale de notre République. Tout au long de la journée, nous avons dit notre confiance dans les territoires ruraux, nous avons souligné leurs capacités d'innovation. Oui, des évolutions sont nécessaires. Oui, il faut bouger et nous nous y employons. Mais pourquoi, dans cette réforme, avoir tout fait à l'envers ?

On nous dit qu'il faut de grandes régions, chacune autour d'une métropole, pour qu'elles bénéficient du dynamisme de ces très grandes villes. Mais alors, pourquoi avoir préalablement privé les régions de la richesse des métropoles ¹ ?

On nous dit qu'il faut faire des économies. Pense-t-on vraiment qu'on va le faire avec des régions plus grandes ? ou avec le transfert aux intercommunalités d'une part des compétences sociales des départements, rendant nécessaire de recréer une expertise dans chaque intercommunalité alors qu'il en existait une seule au niveau départemental ? Et d'ailleurs, comment faire, dans un département comme le Cher, pour répartir dans une dizaine ou une quinzaine d'intercommunalités sept médecins de Protection Maternelle et Infantile, cinq encadrants techniques pour l'aide sociale à l'enfance ou encore six instructeurs de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ?

Nos concitoyens se détournent des urnes quand les politiques leur paraissent lointaines et déconnectées de leurs attentes. Ils exigent proximité et considération. Alors pourquoi ajouter de la distance en agrandissant les régions ? Et d'ailleurs, s'est-on donné le mal de réfléchir sur la conception de la démocratie que véhicule aujourd'hui le modèle régional ?

On nous dit qu'il faut plus de démocratie. Mais alors comment peut-on envisager de transférer certaines compétences départementales aux Caisses d'Allocations Familiales, qui n'ont pas de légitimité démocratique pour cela ?

Nous constatons l'inquiétante progression du Front National qui s'accompagne du dénigrement des élus c'est-à-dire de la démocratie. Dans ce contexte, vouloir rendre le projet populaire parce qu'il y aurait, à termes « moins d'élus », n'est pas une simple concession au populisme. C'est une faute politique.

¹ Les métropoles ont été créées par une loi de février 2014. Elles assument, sur leur territoire, les principales compétences des régions et notamment le développement économique. Elles deviennent en conséquence destinataires des financements correspondant.

On avait compris que, pour ce quinquennat, l'ennemi, c'était la finance. Car effectivement, la finance entend imposer sa vision du monde au pouvoir politique, c'est-à-dire démocratique. Mais alors pourquoi, dans une ultime capitulation face à la finance, accepter d'appliquer à l'organisation du pays des règles d'optimisation économique, pourquoi poursuivre la recherche d'hypothétiques effets de seuils ?

Je ne vois dans ce projet qu'un point positif : le renforcement des intercommunalités pour mettre en responsabilité, c'est-à-dire en mouvement, les échelons de proximité. Mais à une condition : que l'intercommunalité continue de « procéder de la commune », c'est-à-dire, comme aujourd'hui, d'être formée des représentants des communes.

Je constate, enfin, que rien n'a été dit sur le financement de la réforme. Quel niveau de péréquation ? Quelles possibilités d'agir ? Vous le savez, ce point est crucial, en particulier pour les territoires ruraux. Il aurait fallu commencer par là.

Monsieur le Ministre, vous avez du travail.